

Relevé de conclusions de la 26^{ème} réunion de la CLE

Lundi 27 Juin 2022 au CREA

2 esplanade Roland Garros, 51100 Reims

Ordre du jour :

1. Élection du président, des vice-présidents et des membres du bureau
2. Présentation des rapports d'activité de la cellule d'animation sur les années 2020 et 2021

Pièces jointes :

Diaporama 1 : Présentation du SAGE Aisne Vesle Suiippe et rôle des membres du Bureau.ppt

Diaporama 2 : Présentation des rapports d'activité de la cellule d'animation 2020 et 2021.ppt

Présence des membres de la CLE : (24 membres présents et 4 pouvoirs)

COLLEGE 1 : Représentants nommés des collectivités territoriales et des établissements publics locaux			
Conseil départemental de la Marne	SALMON	Philippe	pouvoir Mr BLIN
Communauté de communes du pays Rethélois	BRIOIS	Jean-Marc	x
Communauté de communes de la région de Suippes	HERMANT	Jacky	x
Communauté de communes de la Moivre à la Coole	PIGNY	Eric	x
Communauté Urbaine du Grand Reims	BLIN	Francis	x
Communauté Urbaine du Grand Reims	BAILLY	Maryline	x
Communauté Urbaine du Grand Reims	DROCOURT	Gilles	x
SIABAVES	KANIEWSKI	Dominique	x
Syndicat intercommunal de l'aménagement de l'Ardre	NEYRINCK	Marie-Bernadette	x
Entente Oise Aisne	GIRARD	Hervé	x
SIGMAA	GILET	Rémy	x
Syndicat des Eaux de Fismes	BENNEZON	Vincent	x
Association des maires de l'Aisne (représentante de Mr DUCATILLON)	LACAILLE	Sandrine	x
Association des maires de la Marne	BOUTILLIER	Jocelyne	x
Association des maires de la Marne	CHAUMET	Valérie	x
Association des maires de la Marne	COLLART	François	Pouvoir Jacky HERMANT

COLLEGE 2 : Représentants des usagers, propriétaires riverains, organisations professionnelles et associations			
Chambre d'agriculture de l'Aisne	COMPER	Christophe	x
Fédération départementale de la Marne de la pêche et de la protection des milieux aquatiques	THIEBAUX	Dominique	x
Fédération départementale de l'Aisne de la pêche et de la protection des milieux aquatiques	LANTSOGHT	Gilbert	x
Association Marne nature environnement	PERARD	Frédéric	x
Syndicat interprofessionnel des entreprises de services d'eau et d'assainissement	DELAVEAU	Joan-Alexis	x
UFC - QUE CHOISIR	ABBADIE	Jean-Marie	x
Union des Sylviculteurs de la Marne	LARONZE	Jean-Yves	x

COLLEGE 3 : Représentants de l'Etat et de ses établissements publics			
Le représentant du Préfet de la Marne	VICTOIRE	Raynold	x
Le représentant du Préfet des Ardennes	BILLARD	Bernard	x
Le représentant de l'agence de l'eau Seine-	NOWAK	Jules	x

Normandie ou son représentant			
le Responsable de la Mission Inter Services de l'Eau et de la Nature de la Marne ou son représentant à la CLE du SAGE Aisne Vesle et Suiippe	COLIN	Florent	x
La Déléguée Interrégionale de l'Office français de la biodiversité (OFB) ou son représentant à la CLE du SAGE Aisne Vesle et Suiippe	MORVAN	Xavier	Pouvoir Mr Jules NOWAK
Le Directeur Régional et Interdépartemental de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île de-France ou son ou son représentant à la CLE du SAGE Aisne Vesle et Suiippe	KAMIL	Isabelle	Pouvoir DDT 51

Autres participants			
Directrice du SIABAVES	Aline	ANTOINE	x
Conseiller municipal de la commune Juvincourt-et-Damary	Pascal	HOCHET	x

Etait également présente :

Jade PIERRET, animatrice du SAGE et Contrat Territorial Eau et Climat

Dans un premier temps, s'est tenue une réunion optionnelle concernant la présentation du SAGE Aisne Vesle Suiippe et du rôle des membres du bureau de CLE. Le contenu de la réunion est développé dans le diaporama 1.

La CLE ne s'étant pas réunie depuis deux ans, une présentation des membres s'est avérée nécessaire.

1. Election des membres du bureau de CLE

Election du Président

M. VICTOIRE (représentant de la préfecture de la Marne) ouvre la séance, en rappelant les différentes règles et modalités à suivre pour l'élection du Président de la CLE. Il rappelle également que seuls les membres du collège 1 pourront voter pour cette première élection et que seul un membre du collège 1 peut présenter sa candidature.

Mr BLIN présente sa candidature pour le poste de président. Les scrutins sont dépouillés par Mr VICTOIRE. Mr BLIN est élu à l'unanimité en tant que Président de la CLE.

Le nouveau Président de la CLE du Sage Aisne Vesle Suiippe présente l'historique du SAGE Aisne Vesle Suiippe, les objectifs et perspectives pour la CLE. Il parle notamment des futurs défis qui attendent la CLE:

- la gestion quantitative des ressources en eau
- assurer une cohérence de la gouvernance de l'eau
- la compatibilité du SAGE avec le nouveau SDAGE 2022-2027.

Election des membres du bureau

Suite à cette élection, ce sera le Président de la CLE (Mr BLIN) qui procédera au dépouillement des scrutins pour les élections suivantes.

- *Les élections des Vice-présidents.*

Le bureau de la CLE se compose de trois postes de Vice-présidents. Les règles stipulent que chaque département sur le territoire du SAGE (Aisne, Ardennes, Marne) doit être représenté par un Vice-président. Comme pour l'élection du président, seuls les membres du collège 1 peuvent se présenter et voter.

Les membres ayant déposés leur candidature sont :

-Mme BAILLY pour représenter le département de la Marne

-Mr KANIEWSKI pour représenter le département de l'Aisne

-Mr BRIOIS pour représenter le département des Ardennes

Chacun a été élu à l'unanimité.

- *Les élections des 2 membres du bureau du collège 1*

Comme précédemment, seuls les membres du collège 1 peuvent se présenter et voter.

Mr Gilet et Mme BOUTILLIER présentent leur candidature à ces postes. Tous deux sont élus à l'unanimité.

- *Les élections des 3 membres du bureau du collège 2*

Cette fois-ci, seuls les membres du collège 2 peuvent se présenter et voter.

Mr PERARD, Mr ABBADIE, Mr THIEBAUX présentent leur candidature pour ces postes. Les trois membres sont élus à la majorité des membres présents.

- *Les désignations des membres du bureau du collège 3*

Mr VICTOIRE propose que la DDT 51 et la DDT 08 soient désignés sur ces postes. Pour l'Agence de l'Eau se sera l'agence de l'eau Vallée de la Marne (DVM) qui sera présente au bureau de la CLE.

2. Présentation des rapports d'activités de 2020-2021

Les rapports d'activités de la cellule d'animation pour les années 2020 et 2021 sont présentés à la CLE. Les différents points évoqués sont les suivants :

- Les points ayant marqué le fonctionnement de la cellule d'animation (2020 et 2021)
- Les dossiers loi sur l'eau et documents d'urbanisme soumis à avis technique pour le SAGE Aisne Vesle Suipe (2020-2021)
- Les dispositions mises en œuvre par différents maitres d'œuvre sur les années 2020 et 2021
- La répartition du temps consacré au SAGE par la cellule d'animation sur les années 2020-2021

Le contenu de ces points est développé dans le diaporama 2.

En effet, suite à l'arrêt de la CLE en 2020, ceux-ci n'avaient pas pu être présentés ni validés par celle-ci. Il a été décidé que les rapports seraient envoyés aux membres de la CLE par mail et qu'ils seraient validés lors d'une prochaine réunion de CLE.

L'animatrice du SAGE propose que la première réunion de bureau se tienne en mi-juillet. Une date sera rapidement concertée avec les membres du bureau de la CLE.

Le Président de la CLE (Mr BLIN) conclut et ferme la séance